

Titre à finalité professionnelle

Agent de Sûreté Ferroviaire



Votre futur métier !

L'agent de la Sûreté Ferroviaire évolue au sein d'une équipe opérationnelle en tenue d'uniforme et armé dans les emprises ferroviaires. Les missions quotidiennes sont orientées autour de 3 axes majeurs : transporter, intervenir, protéger. Il est aussi un acteur du transport ferroviaire qui prend en charge quotidiennement les clients.

Découvrez la formation professionnelle certifiante qui vous permet d'accéder à ce métier.

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour nous tous 

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante
ACTIONS DE FORMATION

Taux de satisfaction
en fin de formation*

100%

Certification visée

Titre à finalité professionnelle de niveau IV, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Fiche RNCP n°34704

Certificateur : Université de la Sûreté SNCF

Echéance de la certification : 29-06-2025

Taux d'insertion
dans l'emploi*

100%

Pré-requis

- + Être âgé de 18 ans minimum,
- + extrait du bulletin n° 2 du casier judiciaire vierge,
- + certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et formation adaptable selon les besoins.

Taux de réussite
aux épreuves*

85%

Durée

La formation dure 8 mois :

- + 292 heures de formation,
- + 12 semaines de stage opérationnel.

Possibilité d'aménager la durée pour valider un ou des blocs de compétences.

Objectifs de la formation

L'Université de la Sûreté est l'organisme de formation du groupe SNCF qui dispense les enseignements obligatoires pour l'exercice du métier d'agent de Sûreté Ferroviaire.

La formation permet une progression pédagogique pour l'acquisition des compétences opérationnelles requises pour l'exercice du métier :

- + connaître les procédures de **sécurité** du personnel applicables en milieu ferroviaire,
- + maîtriser le cadre **juridique** d'exercice de ses missions (droit pénal et code des transports)
- + mettre en oeuvre les techniques d'**intervention** et le tir en milieu ferroviaire,
- + développer la relation avec les clients et la **maîtrise des outils de communication**.

Les candidats doivent disposer des qualités suivantes : esprit d'équipe, maîtrise de soi, capacité d'apprentissage, aptitudes sportives, bonne expression écrite et orale en français...

Méthodes mobilisées

L'Université de la Sûreté dispose de toutes les infrastructures nécessaires à la dispense des modules théoriques et techniques :



des salles de formation pour les présentations théoriques,



des dojos pour les démonstrations techniques,



des maquettes pour les mises en situation pratiques,



d'un stand de tir pour la manipulation des armes.

La formation est complétée par une immersion en milieu professionnel à l'occasion d'un stage opérationnel.

*Données issues des sessions de formation réalisées en 2023

Lieu de la formation

Université de la Sûreté
15 avenue Louis Armand
95120 ERMONT

Accessible depuis la gare
d'Ermont Eaubonne



Comment postuler ?

Rendez-vous sur :
emploi.sncf.com



Préparez votre candidature

Testez vos connaissances avant l'entretien grâce au MOOC Sûreté Ferroviaire :
suretesncfmooc.sncf.fr



- 1 Examen du dossier de candidature
- 2 Satisfaction aux tests d'aptitude
- 3 Entretien de motivation
- 4 Visite médicale d'aptitude
- 5 Consultation de l'extrait du B2 du casier judiciaire
- 6 Test d'aptitude opérationnelle



Délai d'accès de 1 à 3 mois selon la programmation des sessions de formation.

Modalités de certification

À l'issue de sa formation, le candidat se présente au jury pour la validation de l'ensemble des blocs de compétences visés à la certification.

Le jury prend en compte les résultats obtenus par le candidat tout au long du parcours de formation :

- + épreuves écrites en contrôle continu
- + mises en situation et restitutions techniques
- + posture et assiduité
- + appréciations du stage opérationnel

100% des candidats présentés au jury obtiennent la certification.



Tarif et contact

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par l'employeur dans le cadre d'un recrutement en CDI. Tarif consultable sur catalogue à la demande.

Pour plus d'informations : universitedelasurete@sncf.fr

Découvrez nos métiers !

L'obtention de la certification professionnelle permet l'accès au poste d'agent du service interne de sécurité de la SNCF ou agent de Sûreté Ferroviaire.

Tout au long de votre parcours professionnel, vous aurez l'opportunité d'évoluer vers diverses entités et spécialités :

- + agent cynophile (défense ou détection)
- + équipes projetables (EAR ou UNIR)
- + télé-pilote de drones
- + ...

Pour en savoir plus :
surete-ferroviaire.sncf.com



